

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le **mardi 16 octobre 2018 à 13h.30**

Au palais de justice de BOBIGNY (93), 173 avenue Paul Vaillant-Couturier, salle n° 1 - **EN UN SEUL LOT**

Dans un immeuble sis à

PIERREFITTE SUR SEINE (93)

35 rue Armand Brette

Cadastré section Q n°67 pour 2 a 93 ca

LOT DE COPROPRIETE N° VINGT QUATRE (24) : **UN APPARTEMENT**

de 30,70 M² au premier étage du bâtiment, première porte à gauche, comprenant suivant procès-verbal de description dressé le 15 février 2018 par Maître SZENIK, huissier de justice à SAINT DENIS (93) : **entrée, salle d'eau, séjour avec coin cuisine, chambre.**

Et les 60/1.005èmes des parties communes générales de l'immeuble.

Superficie loi Carrez : **29,80 M²**

LOT DE COPROPRIETE N°QUATRE (4) : **UNE CAVE** au sous-sol du bâtiment.

Et les 2/1.005èmes des parties communes générales de l'immeuble.

Suivant même PV, les lieux sont occupés.

MISE A PRIX : 30.000 €

(TRENTE MILLE EUROS)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près le TGI de BOBIGNY.

CONSIGNATION POUR ENCHERIR : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- ▶ A Maître **Valérie GARÇON**, avocat au barreau de la Seine Saint-Denis, membre de la SCP **W2G AVOCATS**, 21, avenue du Général de Gaulle (93110) ROSNY SOUS BOIS, **TEL. 01.48.54.90.87**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.
- ▶ Au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé.
- ▶ Sur INTERNET : www.vlimmo.fr

Sur les lieux pour visiter le : **mercredi 10 octobre 2018 de 14h30 à 15h.**